



MUNICIPALITÉ DE SAINT-LÉANDRE  
2005, RUE DE L'ÉGLISE  
ST-LÉANDRE (QUÉBEC) G0J 2V0  
TÉLÉPHONE : (418) 737-4973/ TÉLÉCOPIEUR : 418 737-4876  
st-leandre@lamatanie.ca

Le 28 octobre 2019

**Rapport sur les états comparatifs des revenus et des charges pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre et les prévisions à venir jusqu'au 31 décembre 2019.**

Le trésorier doit déposer deux (2) états comparatifs sur les revenus et les charges de la municipalité. Ces résultats sont comparés dans un premier temps, aux résultats de l'exercice précédent qui ont été réalisés au cours de la période correspondante. Dans un deuxième temps, les recettes et les charges réelles sont appréciées en regard des recettes et des charges prévisionnelles pour l'exercice complet se terminant le 31 décembre 2019.

Ainsi, au 30 septembre 2019, les revenus totaux s'élèvent 531 241.34\$ soit 63% du budget total au chapitre des recettes pour l'exercice 2019. Pour cette même période les charges de fonctionnement atteignent 579 367.15\$ soit 73% du montant total des prévisions budgétaires, démontrant un déficit avant conciliation de 48 125.81\$.

Les faits saillants de ces résultats sont les suivants :

**REVENUS**

Au 30 septembre 2019, les revenus de taxes ont atteint 443 934.78\$ sur un total budgété de 444 208.00\$ soit près de 99%. Le montant des compensations tenant lieu de taxes reçues est plus élevé que celui budgété. Du côté des transferts le montant de 234 006\$ est à recevoir pour l'entretien des chemins, rangs et route, celui-ci a été reçu le 25 octobre 2019 par dépôt direct. Les services rendus ont dépassés la prévision budgétaire à recevoir de la part du Service Incendie de la MRC soit un montant de 1 500.00\$ par mois à compter du mois d'avril 2019. Il reste à recevoir un montant de 73 900\$ de la part de Northland Power pour le Fonds réservé Northland.

**CHARGES**

Au 30 septembre 2019, les charges de fonctionnement avant conciliation s'établissent à 579 367.15\$ comparativement à 521 049.09\$ pour la même période en 2018. La principale différence s'explique par la charge des vidanges des fosses septiques de l'été 2019, pour une différence de 25 146.56\$, et la somme des réseaux routiers pour 2019 est plus élevé de 16 949.49\$.

Les prévisions des revenus et des charges se basent sur les tendances des deux dernières années. L'estimation totale des revenus pour l'année 2019 s'élève à 846 397.34\$ et les charges totales s'élèvent à 752 457.15\$, laissant un surplus avant conciliation de 93 940.19\$ pour 2019.

  
André Marcil, Trésorier  
Municipalité de Saint-Léandre